



### Édito

#### A gauche, droite : une deux, une deux...

Qu'on le veuille ou non, le jour où l'Assemblée nationale a voté le texte permettant entre autre à une entreprise de baisser les salaires (ANI : Accord National Interprofessionnel), ce jour là est à marquer d'une pierre...noire.

Pas seulement parce que cela est sidérant venant d'un gouvernement de gauche...

Pas seulement pour ce qu'en disent Françoise Martre, présidente, et Patrick Henriot, membre du syndicat de la magistrature : « en facilitant considérablement les licenciements, le projet de loi dit de sécurisation de l'emploi, qui transcrit cet accord, privilégie nettement l'objectif de flexibilité cher aux employeurs. Il passe donc par pertes et profits la sécurisation de l'emploi avec laquelle cette flexibilité était pourtant censée se concilier, dans une vision angélique du « donnant-donnant » qui ne peut -ou ne devrait -tromper personne »...

Pas seulement, parce que Gérard Filoche inspecteur des impôts, membre du PS affirme « le diable est dans chaque détail de l'ANI ...

Pas seulement encore du fait de la nocivité d'une telle loi, démontrée lors du discours du député communiste André Chassaing à l'Assemblée nationale... ?

Pas seulement, mais surtout, parce que ce texte amène à se poser une question et à rappeler un point d'Histoire.

La question : comment et quand pourrait être reconquis par le monde du travail le terrain perdu ici ?

Le point d'histoire : le respect du salariat est issu, au grand dam du MEDEF, du programme du Conseil National de la Résistance. Après donc un cataclysme sur lequel l'auteur de Thérèse Desqueyroux peu suspect de gauchisme, s'est exprimé. Et la phrase de François Mauriac est sans équivoque : « Seule la classe ouvrière dans ses grandes lignes est restée fidèle à la patrie ».

Aujourd'hui alors que le cœur de la crise est dans l'emprise de la finance, c'est le moment pour chaque être de gauche quelle que soient ses convictions, de se lever ; il ne faut pas laisser faire. Le 1er mai n'est pas une opportunité, c'est un rendez-vous. Le 5 mai n'est pas une manifestation pour tout balayer, c'est une manifestation pour franchir un pas décisif dans la construction d'une nouvelle politique à gauche !

**AUTO-ECOLE**

Jean-Claude Morlaas



#### Inauguration :

Avec une discrétion cachant mal sa satisfaction de voir terminé le chantier engagé, Marie-Pierre Capdupuy a inauguré auprès de Marie- José Espiaube les nouveaux locaux de la Crèche Jean Sésé. Adjointe chargée de la Petite enfance et des Affaires scolaires, elle faisait ainsi découvrir 2 espaces, l'un accueillant les moins de 18 mois. Satisfaction aussi du côté du personnel, qui soulignait l'écoute de la part des architectes et des aménageurs

#### Bibliothèque :

Le lieu est particulièrement accueillant, même pour ceux qui manquent de temps pour ... lire. On peut y consulter la dernière parution concernant les balades en montagne, celle de jardinage ou de décoration, ou encore plonger dans la vie boucalaise, grâce à Auguste Peigné.

#### Appréciable :

En réhabilitant l'emplacement de l'ancienne écluse (intersection des rues Victor Hugo et Raymond et Marcel Glize), les employés communaux perpétuent les traces de la vie de tout un quartier : Moulin d'Esboucq, Ferme Mousserolles, Réservoirs de la Vache morte...

#### 5<sup>ème</sup> rang

C'est le classement de Boucau sur toute l'Aquitaine en ce qui concerne la fréquentation des salles de Musculation-Fitness avec quelques 390 participants, loin devant Anglet Biarritz !

#### Les Ethiopiennes

Ainsi nommées, les rencontres artistiques de Bayonne ont bien fait de traverser l'Adour. C'est une église des Forges bondée qui a ovationné la chanteuse grecque Angélika Ionatos et la brésilienne Mônica Passos. Ajoutez à ces voix et tempéraments un Bênat Achinary déchaîné et on comprend que le plein de « carburant- militant » fût fait !

#### Agenda

**28 avril 10h45** : journée souvenir de la déportation Mémorial Boucau/Tamos place St Charles à Tamos  
**1<sup>er</sup> Mai 10h30** : Manif Place Ste Ursule à Bayonne  
**8 Mai 11h30** : 68<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation hitlérienne. Rassemblement Mairie de Boucau  
Repas des Anciens Combattants salle P. V. Couturier

#### Proposition

Des informations sur l'actualité arrivent chez vous par le biais de l'Étincelle. Nous avons tous des questions, des idées sur différents sujets. Rendez nous visite 3, rue Paul Biremont : permanence les jeudis à 18H

# AARG!!

## Coup de gueule

Fin mars 2013 : 3.187.000 chômeurs inscrits !! Où allons-nous avec cette politique libérale ? En 2012 nous avons "viré" SARKOZY pour François HOLLANDE qui devait être le chantre de la lutte contre la finance et du changement.

Qu'avons-nous gagné ? Un clone !! François HOLLANDE a beau clamer que "tout" va changer, il ne peut se libérer

du : "je suis socialiste, mais je me rallie au libéralisme". Cruel dilemme pour le peuple de gauche. Avec l'aide de l'UMP, il a fait voter la règle d'or (pacte du budget européen) et début avril 2013, l'Accord National Interprofessionnel (ANI) concocté par le MEDEF (patronat) et trois syndicats minoritaires.

SARKOZY en avait rêvé, François HOLLANDE l'a fait ! Collusion où pas ? À vous de répondre. De l'Europe de plus en plus mercantile et qui précarise les peuples (GRECE, ESPAGNE, PORTUGAL, ITALIE, CHYPRE etc.) au profit des puissances de l'argent, que devons-nous attendre ? Rien de positif pour le monde du travail et des retraités. Avez-vous vu M.HOLLANDE taper du poing à BRUXELLES, et demander "énergiquement" un changement radical de la politique économique et sociale ? L'avez-vous vu demander que la Banque Centrale Européenne prête de l'argent directement aux ETATS et non par la voie des banques ? Que nenni, car il est lui aussi le "doigt sur la couture du pantalon". Il attend le bon vouloir de Mme MERKEL et du Président de la BCE.

Si l'Europe ne modifie pas sa politique du libre échange qui ne rapporte que précarité et désespoir, elle implosera !! Madame Le Pen n'attend que ça.

P.S. Lors de son passage à la Télé le 28 mars 2013, M. Bricolage nous a parlé de sa "boite à outils". Ce n'est pas en bricolant avec des outils désuets et une notice de centre droit que M.HOLLANDE donnera le sourire aux Français qui subissent la crise de plein fouet.

Pierre Fabas

### LOGEMENT: fin de la trêve hivernale, l'urgence d'un moratoire

La trêve hivernale des expulsions locatives, prolongée de quinze jours au regard de la météo, est terminée. Les pratiques scandaleuses d'expulsion ont repris leur cours.

Pourtant on le sait bien, les expulsions ne servent à rien. Elles ne font pas baisser le prix de l'immobilier elles ne font pas sortir de terre les logements dignes et accessibles qui font malheureusement encore aujourd'hui défaut. A l'inverse mettre une famille à la rue, c'est accepter qu'elle puisse basculer, parfois de manière irrémédiable, dans la misère et l'exclusion.

En 2011, nous avons eu à déplorer 110.000 décisions d'expulsions locatives dont 12.000 avec recours à la force publique. Trop de nos concitoyens se voient ainsi privés de la garantie de ce droit fondamental constitutionnellement reconnu que celui d'avoir un toit pour dormir.

La question est simple: comment construire une politique permettant de garantir ce droit : un logement pour tous.

L'exigence de solidarité voudrait que soit créé un véritable service public et une sécurité sociale du logement assorti d'un fonds d'indemnisation des propriétaires qui ne pourraient procéder à l'expulsion.

Sans attendre les projets de lois qui doivent être soumis cette année, le Gouvernement doit prendre dès aujourd'hui ses responsabilités et faire cesser ces pratiques d'un autre âge, en décrétant comme le réclament les associations, un moratoire pour l'année 2013 sur les expulsions locatives. Il s'agit d'une exigence morale et politique pour le respect des droits humains, pour la dignité de la personne.

A Boucau, c'est cette volonté permanente qui anime les élus communistes et républicains lorsque de telles extrémités sociales se présentent. Leur choix politique les conduisent à anticiper au maximum les difficultés des locataires et des propriétaires pour que se règlent au mieux ces douloureux problèmes. Et il est notable que ces drames sont le plus souvent évités dans notre cité.

Maurice Garcia, Conseiller municipal

On parle toujours des Champs Elysées, de la Canebière / Ces avenues célèbres connues du monde entier.

Moi, je rêve toujours, et j'en suis très fière, / De mes très chères rues, vivantes d'amitié.

La rue Claudius Magnin déversant chaque soir / Les flots de Gueules Noires des Forges de l'Adour,  
Heureux de faire halte dans ces doux abreuvoirs / Pourvoyeurs de lumière, de rires et d'amour

Gentils cafés, gentil coiffeur, Restaurant « La Basquaise » / Boucherie attirante, cycles et cordonnier.  
Epicerie sympa, la Clique Boucalaise, / La maison du docteur, l'étal du poissonnier.

La rue de Lille aussi était très attirante / Longue, artisanale, quelques fois inondée...  
Mais c'était une ruche, simple mais si vivante / Où passait l'autobus, chaque jour très bondé

Boutiques, tabac, presse, Suhas et Saldou / Remmailleuse, boulangerie, des jolis bars...  
On vivait tranquille, Il y avait...de tout / Mais on achetait peu... Sauf avec le regard.

Je n'oublierai jamais ces manifestations / d'où s'échappaient des grands, des slogans de colère, des enfants les risées.  
Je n'oublierai jamais ces hommes d'exception, / Qui ont fait que Boucau, soit immortalisé

Celui qui ne sait pas ce qu'amitié veut dire / Qu'il vienne donc chez moi...et je raconterai  
Des tas de souvenirs, des peines et des rires, / La vie de ces absents, que toujours j'aimerai



Albertine Vélasco

E  
T  
E  
R  
N  
E  
L  
B  
O  
U  
C  
A  
U

# Finances Boucalaises

Le Compte Administratif 2012 voté lors du Conseil Municipal du 25 mars 2013 n'a pas soulevé de polémiques particulières. Il faut donc reconnaître que l'équipe municipale qui dirige les finances de nos contribuables a su, par son action permanente, maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant un bon niveau d'investissement. Je citerai ici deux ou trois chiffres : les dépenses de fonctionnement ont été inférieures à la prévision de 1.08% alors que les recettes de fonctionnement ont progressées de 4.95%. Le niveau de réalisations d'investissement est de 2.020.000 euros, dont la construction de la nouvelle crèche Jean Sésé, les bâtiments de stockage pour les associations à Piquessary, les voiries et réseaux pour 334.000 euros, les acquisitions foncières pour 624.000 euros.

Peut-on dire pour autant que la situation est bonne à Boucau comme ailleurs ?

Mme le Maire, lors de la présentation du Dossier d'Orientation Budgétaire (DOB) a porté l'accent sur l'espoir qu'à fait naître l'élection d'un Président de Gauche, en matière de justice sociale et de redressement de la France, laissée dans un état lamentable par le gouvernement précédent.

Un certain nombre de chantiers ont été mis en œuvre notamment en direction de l'emploi des jeunes et des seniors. Cependant les orientations de rigueur prises pour résorber les déficits publics vont grever de manière très significative les dotations d'Etat en direction des collectivités territoriales.

Les années 2014 et 2015 seront très difficiles pour l'équilibre des budgets et les municipalités n'auront d'autres solutions que le recours à l'augmentation de la fiscalité ménage. Nous n'avons pas voté Hollande pour soutenir une telle politique suicidaire et « la boîte à outil » annoncée par notre Président peut laisser penser que nous restons dans le domaine du bricolage.

A quand les véritables décisions qui vont permettre de sortir efficacement de cette crise du capitalisme ?

La réalité qui touche les collectivités est une diminution permanente des dotations d'Etat ; malgré cela 2013 reste une année de transition et nous avons présenté pour cette année un budget volontariste.

Les taux communaux de fiscalité ménage restent les mêmes (je vous rappelle ici, qu'ils sont les plus bas des villes environnantes) ce qui, dans le contexte actuel, représente un véritable bol d'air pour les contribuables boucalais.

Le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) applicable sur Boucau diminue, pour s'harmoniser d'ici 2 ans avec celui de l'Agglomération. Une tranche d'imposition intermédiaire avec une base minimum inférieure va permettre aux commerçants boucalais de respirer un peu mieux ce dont ils ont bien besoin aujourd'hui.

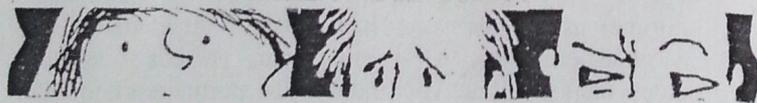
Les coûts de fonctionnement 8.005.470 euros (+1.51% par rapport au BP de 2012) vont être maîtrisés dans toutes ses composantes, bien que l'augmentation prévisible des participations aux divers organismes va peser une fois encore très fortement sur notre budget.

Les recettes de fonctionnement 8.005.470 euros (+1.99% par rapport au BP 2012) sont en hausse par l'effet de levier des augmentations des bases fiscales.

Pour autant nous voulons être offensifs dans l'investissement avec 2.571.000 euros de propositions nouvelles (dont la construction de la salle de sport à Piquessary et l'aménagement de la place Sémard). Les fonds de concours de l'Agglo pour la salle de sport et l'aménagement de la place Sémard, le virement de la section de fonctionnement de 1.014.188 euros ainsi qu'un recours à l'emprunt de 350.000 euros vont financer ce programme.

Les élus communistes et républicains n'ont pas à rougir de cette saine gestion et continuent à proposer des aménagements réalisables, pour l'ensemble de la population boucalaise dans tous les domaines, enfance, petite enfance, social, personnes âgées, personnes en difficulté, sport, culture, équipements publics, voirie etc.

Jean Dubourdieu adjoint au maire de Boucau  
chargé des finances et de la vie économique



## LE BON la BRUTE et le TRUAND

Dans Marianne, on trouve toujours des analyses approfondies, des enquêtes percutantes, des pages ouvertes à des opinions divergentes. Un bon hebdo en somme, mais stupeur à la lecture de l'éditorial de Juillard dans le numéro 833 du 6 avril. Noir sur blanc, il est écrit que dans l'affaire Cahuzac le niveau de culpabilité le moins grave est le compte en Suisse transféré à Singapour, et mine de rien, un peu plus loin, que les Français sont les champions du monde de la fraude fiscale. Lecteurs de l'Etincelle et tous les autres, chantons en chœur : « C'est nous les champions !... » et pourquoi pas : « il est des nôtres !... » Et puis un peu après noir sur blanc toujours : plus encore que l'argent, le mensonge est le grand corrupteur des démocraties !... Donc, à bien comprendre, les tonnes d'argent volées à notre commune République et qui devraient être redistribuées à celles et ceux qui les ont créées, à celles et ceux qui vivent dans des incapacités douloureuses, et bien, ces tonnes d'argent là... c'est secondaire ! Pour finir, le point d'orgue : « après avoir beaucoup erré, l'ancien ministre a demandé pardon avec une dignité qui l'a grandi » Cahuzac est grandi par Juillard, il obtient le rôle du BON.

Le rôle de la BRUTE est attribué à... Mélenchon. Finies la rhétorique tordue, les phrases pernicieuses, les fioritures, maintenant ça sort des tripes, ça devient saignant, quitte à mépriser une malheureuse concierge qui ne demandait rien et dont Juillard ne méritera jamais qu'elle astique son palier : « il ressort jour après jour son coup de balai, comme la concierge dans l'escalier, je me demande jusqu'où descendra cet homme ». Si Cahuzac est grandi... Mélenchon est descendu !

Maintenant pour le rôle du TRUAND dans ce lamentable navet une seule personne est à la hauteur : le réalisateur lui-même, au demeurant bel homme à la belle chevelure : Juillard.

Christian Dubau

## Rythmes scolaires:

# encore un transfert de charges et de compétences

Après avoir évalué les concertations nécessaires avec l'ensemble des partenaires pour la mise en place des rythmes scolaires, le Conseil Municipal de Boucau a décidé de reporter à la rentrée 2013/2014 la mise en place de cette mesure. L'intérêt de l'enfant doit rester la principale préoccupation de cette réforme déléguée aux Municipalités. C'est encore les collectivités qui devront assumer une charge supplémentaire. L'Education est normalement dévolue à l'Etat. Les enfants ne seront pas sur un pied d'égalité, selon les choix et les moyens

financiers des villes ou villages où ils résident.

Est-ce que les élèves réussiront mieux leur scolarité ? Cette réforme ne peut être prise ni appliquée isolément. Elle est contenue dans la loi de refondation de l'école qui déclare vouloir s'attaquer à l'éradication de l'échec scolaire, en finir avec les voies de garage, le tri, l'exclusion. Une loi pour la refondation de l'école nécessite un projet politique ambitieux avec les moyens qui vont avec. Or, les moyens n'y sont pas. L'Association des Maires de France estime que les 250 millions d'euros de dotation de l'Etat ne font pas le compte : les besoins sont chiffrés à 600 millions d'euros. A l'insuffisance de ce fonds s'ajoute la totale incertitude quant à sa pérennité. Qu'en sera-t-il les années suivantes quand le fonds sera épuisé ?

Il faut impérativement commencer par baisser le nombre d'élèves par classe. Il y a urgence à réaffecter les maîtres spécialisés sur des postes spécialisés qui sont à rouvrir.

Même urgence pour rétablir les postes des médecins et des infirmiers scolaires. L'Ecole maternelle, école d'apprentissage devrait devenir obligatoire.

Il faut réamorcer une formation pédagogique de qualité pour les futurs enseignants, redonner confiance aux enfants, remettre l'école et ses apprentissages sur les rails d'une école publique, laïque, offrant ses chances à tous les enfants. Cela ne peut se faire sans une réforme profonde se donnant les moyens financiers.

L'accompagnement de l'austérité n'est pas une réponse à l'investissement sur l'avenir.

### A Boucau les choix et les engagements pour l'intérêt des enfants se traduisent déjà par :

- Les transports scolaires gratuits pour les écoles élémentaires avec un accompagnateur par bus scolaire.
- Une A.T.S.E.M par classe en maternelle.
- Une garderie au niveau des maternelles avant et après les horaires de classe.
- Des activités périscolaires lors de la pause méridienne encadrées par des animateurs diplômés.
- Une étude après les heures de classe financée par la Municipalité.
- Outre l'agrandissement de la crèche, une subvention municipale de 325 000 euros au Centre Social « Dou Boucaou » pour les missions qui lui sont confiées.
- Un service Sport Jeunesse qui apporte ses compétences en matière d'E.P.S aux écoles élémentaires, et anime des ateliers durant les vacances scolaires
- Outre la subvention attribuée au C.A.E.M pour l'initiation musicale des enfants, une intervenante qualifiée rémunérée par la municipalité intervient dans les écoles maternelles et élémentaires pour le plus grand bonheur de tous.

C'est avec fierté que nous menons cette politique volontariste depuis de longues années et nous proposons, si les boucalais le souhaitent, de la poursuivre et de la renforcer dans les années à venir.

Monique Champagne adjointe au Maire.

## Fertiladour, usine démolie.

Initiée par la municipalité, la réunion publique du 17 avril dernier a permis de connaître la date, le coût et les conditions précises (matérielles et administratives) de la démolition de la majorité des hangars de l'ex-usine Fertiladour. Selon le responsable de l'entreprise retenue pour l'opération, les travaux exécutés de mi-mai à fin juillet seront soumis à une surveillance permanente des organismes officiels garantissant le respect des normes environnementales et sanitaires. La présence d'amiante impose des règles de sécurité strictes pour la protection des opérateurs. Sur demande de Mme le Maire, la commune sera informée à chaque palier des travaux afin de les communiquer au public.

L'écoute attentive de l'auditoire, les nombreuses et pertinentes questions posées par des citoyens à titre personnel ou associatif, par des élus démontrent la nécessité du débat public et l'intérêt qu'il suscite auprès des citoyens.

L'objectif était de donner à connaître le maximum d'informations sur ce sujet très sensible du domaine de l'environnement mais en même temps majeur pour un développement de l'activité industrielle portuaire, donc de l'emploi. Le site, de par sa position « bord à quai », bénéficie en effet d'un potentiel exceptionnel pour l'installation de nouvelles entreprises.

La suite des travaux portera sur la décontamination des sols y compris ceux mis à découvert par ces démolitions. Le même processus de débat public est prévu par Mme le Maire, dès connaissance de cette 2<sup>ème</sup> étape, (ce qui n'a pas été précisé à ce jour par le propriétaire du terrain, le groupe Roullier).

Le débat public n'est pas toujours facile, mais la transparence, la clarté, l'intervention citoyenne directe ont tout à y gagner. C'était la constatation largement partagée ce soir là.

J P

CRITIQUES  
SUGGESTIONS  
COMMENTAIRES...

**Contactez-nous !**

[www.boucau.pcf.fr](http://www.boucau.pcf.fr)

09.61.21.20.63

[pcf.boucau@wanadoo.fr](mailto:pcf.boucau@wanadoo.fr)